

Ministère  
de l'Instruction Publique  
et des Cultes.

Paris, le 3 Mars 1855

2<sup>e</sup> Division.

1<sup>er</sup> Bureau.

F<sup>o</sup>  
de l'Enregistrement.

Toutes les lettres et réponses doivent être  
adressées directement au Ministre.

Objet.

Cosmographe.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée le 23 février dernier pour m'informer que vous aviez apporté au Cosmographe, dont vous êtes l'inventeur les changements qui avaient été signalés comme utiles par la Commission chargée d'examiner cet appareil.

Vous témoignez le désir que l'usage du Cosmographe ainsi modifié soit prescrit dans l'enseignement des lycées. J'aurais désiré donner suite à cette demande, mais je ne puis prescrire l'adoption, pour l'enseignement, d'un ouvrage ou d'un appareil qui n'a pas reçu l'approbation du Conseil Impérial. J'ai donc le regret de me trouver dans l'impossibilité d'accueillir le vœu que vous m'avez exprimé.

Recevez, Monsieur, l'assurance  
de ma considération très distinguée  
Le Ministre de l'Instruction Publique  
et des Cultes,

H. Fouquier

M. Em. Burnouf, professeur à la Faculté  
des Lettres de Nancy.

Memorandum  
of the  
of the

of the  
of the  
of the

18